

Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 22 mars 2024

N/Réf. : PB/LB/DB/24-0066

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

Jeudi 28 mars 2024 à 14 heures
(Émargement à partir de 13 h 45)

À la Salle Polyvalente d'Ancy-le-Franc (59, grande Rue)

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 15 décembre 2023
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Élection d'un·e vice-président·e

RESSOURCES HUMAINES

- Règles d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de clôture du compte épargne-temps (CET)
- Instauration de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité
- Lancement d'une consultation pour la passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire (santé et/ou prévoyance)

GEMAPI

- Restauration hydromorphologique du ru de Migennes au lieu-dit le passoir à Migennes : convention de mandat avec la Commune de Migennes
- Travaux de restauration de la Brenne au Nid à la Caille à Venarey-Les Laumes
- Attribution d'un marché à bons de commande

FINANCES

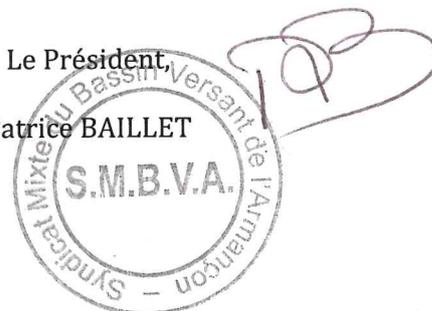
- Indemnités des élus
- Décision Modificative n°1

QUESTIONS DIVERSES

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Patrice BAILLET



P.J. : - Pouvoir,

- Compte-rendu du Comité Syndical du 15 décembre 2023,
- Note de présentation.